

Paule Hamelin

Ligne directe : 514-392-9411

paule.hamelin@gowlingwlg.com

Adjointe

Tél. : 514 878-9641, poste no : 65254

VIA LE SDÉ

Montréal, le 10 mai 2022

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES À L'ACHAT
ET LA VENTE DE GAZ RENOUVELABLE
DOSSIER DE LA RÉGIE : R-4008-2017 – ÉTAPE D
Notre dossier : L153570003**

Chère consœur,

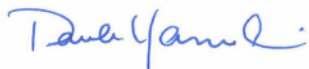
Pour donner suite à la décision procédurale de la Régie [D-2022-057](#), l'ACIG, par la présente, dépose son budget de participation pour l'étape D du dossier mentionné en titre.

Veillez noter que ce budget tient compte du travail déjà initié par l'ACIG relativement à la question de la portée initiale de l'étape D, la demande de suspension qu'elle avait soumise à la Régie, l'audience qui s'est tenue sur cette question et les démarches subséquentes auprès d'Énergir jusqu'à la récente décision procédurale de la Régie. C'est ce qui explique le nombre d'heures indiqué notamment au niveau de l'analyse de la preuve et de la demande d'intervention.

Quant aux sujets d'intervention de l'ACIG pour cette étape du dossier, ils porteront sur les caractéristiques des contrats dont notamment la question du prix moyen et la durée de ceux-ci toujours dans un contexte de minimisation des risques de socialisation.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Paule Hamelin

PH/st

p.j.